



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective
68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Direction générale des services

Compte-rendu sommaire du Comité Syndical
Séance 30 novembre 2023
18 heures

L'An deux mil vingt-trois, le trente novembre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO), légalement convoqué le 23 novembre 2023, a tenu une réunion à distance par « visio-conférence », sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Président en exercice.

Pour les points 1 et 2 :

| | |
|--|----|
| Le nombre de membres en exercice est de : | 33 |
| Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de : | 14 |
| Le nombre de délégués suppléants présents est de : | 5 |
| Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de : | 19 |

Pour les points 3 et suivants :

| | |
|--|----|
| Le nombre de membres en exercice est de : | 33 |
| Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de : | 15 |
| Le nombre de délégués suppléants présents est de : | 5 |
| Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de : | 20 |

Le quorum étant atteint à 18 h 30, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Elus présents :

BOUYSSOU Philippe, MADADI Idir, WEGEL Evelyne, BOQUET Jessica, NUNG Michel (à partir de 19 h 40), DAVAUX Mélanie, JALIBERT Sylvie, KACHOUR Mohamed, DECHY François, DERNIAME Daniel, VIVIER Maryline, BRUSCOLINI Philippe, DUBOE Nicole, AMMAD Majide, délégués titulaires – ERROUHI Nordine, MRAIDI Merhez, TENDRON Sonia, VARLET Charline, DJABALI Farid, délégués suppléants-

Déléguée absente ayant donné pouvoir : Mme MARTINIS Natacha donne pouvoir à M. AMMAD Majide.

Délégués absents excusés :

GODIN Guillaume, REMY Marie-Pascale, BOUZIDI Zakia, AIROUCHE Sonia, FAVE Christine, MARION Joël, GUALLIEGUE Raymond, VIEIRA Gildo, MOKRANI Medhi, FREIH BENGABOU Kheira, CADAYS DELHOME Corinne, DOUCOURE Oumarou, GELY Fabienne, DARAGON Guy, DUPRE Stéphane, HASNI Latifa, FASSI Sandrine, PINEAU Aline.

Invités à la séance : MM. IGNACIO PINTO Augustin et LANGLADE Marc, représentants de la ville de Pantin, au titre de la Convention d'Entente entre la commune de Pantin et le SIRESCO.

M. IGNACIO PINTO Augustin et LANGLADE Marc n'ont pas participé aux débats ni au vote.

Secrétaire de séance : Mélanie DAVAUX.

ORDRE DU JOUR :

- **Désignation du secrétaire de séance : Mme DAVAUX Mélanie.**
Madame Mélanie DAVAUX est désignée à l'unanimité.
- **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023**
Le procès-verbal est adopté à l'Unanimité.
- **Rendu Compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application de la délibération n°2022-37 adoptée en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :** il est pris acte dudit rendu compte des décisions du Président, lequel n'appelle aucune observation.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

FINANCES :

1- Note de synthèse commune : Affectation du résultat 2022 / DM2 valant BS (2 délibérations)

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse commune, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit pour les deux délibérations :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

2- Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2024

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3- Adoption de la nomenclature budgétaire M57 (arrivée de M. NUNG Michel)

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4- Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

RESSOURCES HUMAINES :

5- Modification de l'organigramme

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

6- Actualisation du tableau des emplois

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

7- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

8- Augmentation de la participation financière du SIRESCO à la protection sociale complémentaire de ses agents.

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical s'est prononcé comme suit :

Adoption à l'unanimité des membres présents par : 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Philippe BOUYSSOU, a levé la séance à 20h04.

A Bobigny, le 30 novembre 2023.

Le Président

Philippe BOUYSSOU

